

NOTE DE LECTURE

**Une recension critique de *De l'origine égyptienne des Bakongo*
de Luka Lusala, sj**

Noël Nteranya Mondo,
Professeur ordinaire
ISP Bukavu/RD Congo
nteranyan@yahoo.fr

Luka Lusala lu ne Nkuka, prêtre jésuite du centre spirituel Amani de Bukavu et Professeur des universités, a publié, aux éditions de l'Erablière basées à Québec, ***De l'origine égyptienne des Bakongo. Etude syntaxique et lexicologique comparative des langues r n Kmt et kikongo***. Huit cent quatre-vingt-six pages (886 p.) couvrent cette production en deux tomes¹.

Dans la partie introductive, l'auteur clame « adieu au proto-bantu ». Il s'inscrit dans la logique de Cheikh Anta Diop, de Théophile Obenga et de Aboubacry Moussa Lam qui, respectivement, se sont attelés à démontrer la filiation du wolof, du mbochi et du peul à l'ancien égyptien. Lusala se livre donc au même exercice. Il est mû du désir de démontrer l'origine égyptienne du kikongo, une des quatre langues nationales de la République

démocratique du Congo. Comme ses prédécesseurs, il reconnaît que l'ancien égyptien a emprunté à des langues sémitiques et que bien des ressemblances sont attestées entre les langues négro-africaines et le parler de l'Egypte pharaonique. Il apporte sa contribution à l'appel aux « étymologies éclairantes » lancé par Théophile Obenga.

En rapport avec la spécificité de son terrain d'investigation, Lusala propose l'étymon Ra-Imn, une inversion de Imn-Ra, pour Nzambi, signifiant, en kikongo, 'Dieu' et wr, signifiant, en ancien égyptien, 'grand', pour Mpungu, qualificatif qui accompagne souvent le nom Nzambi. Aussi soutient-il que le lexème kongo dérive de kmt, nom que l'Egypte a été le premier pays africain à porter. Fort de ces arguments, Lusala estime que le kikongo est une langue-fille de l'ancien égyptien.

L'auteur procède ensuite à un inventaire des travaux sur le kikongo. Il mentionne ceux de A. Seidel et Struyf (1910), de Butaye (1910), de Karl Laman (1936 et 1964) de Léon Dereau (1955), de J. Vandick (s.d.), de J.A. de Polanco (1548), de Filippo

1 Luka Lusala lu ne Nkuka, *De l'origine égyptienne des Bakongo. Etude syntaxique et lexicologique comparative des langues r n Kmt et kikongo*, Préface de Popo Klah, Tome 1, Québec, Editions de l'Erablière, 2020, 450 p. ; Luka Lusala lu ne Nkuka, *De l'origine égyptienne des Bakongo. Etude syntaxique et lexicologique comparative des langues r n Kmt et kikongo*, Préface de Popo Klah, Tome 2, Québec, Editions de l'Erablière, 2020, 436 p.

Pigafetta et Duarte Lopez (1591), de Mattheus Cardoso (1624), de Manuel Roboredo (1648), de Antonio do Couto (1661), de Bernardo Maria de Canneattim (1805) et de William Holman Bentley (1895).

La première partie de cette recherche, pp.17-51, porte le titre de « Etude syntaxique ». Elle est subdivisée en « Eléments de phonologie du kikongo », en « Principes de l'écriture égyptienne », en « Continuité entre l'égyptien ancien et le kikongo » et en « Innovations du kikongo à partir de l'égyptien ancien ». L'épithète **syntaxique** retenue n'est pas tout à fait indiquée en fonction de la subdivision susmentionnée.

Phonologiquement, le kikongo est présenté comme une langue à cinq voyelles. Des exemples font ressortir la valeur phonologique attachée à chacune desdites voyelles.

Il est fait mention des diphtongues **ai**, **au**, **eo**, **ia**, **oa** et **oi**, reprises de l'étude de Karl Laman (1936). L'existence des diphtongues, en kikongo, pose problème. Cette affirmation ne procéderait-elle pas d'une « photocopie » de la grammaire du latin ? La diphtongue **ai**, par exemple, est observée dans le verbe **vaika**, signifiant 'sortir'. Il est précisé que l'on peut noter **ai**, **ay** ou **ayi** (**vaika**, **váyka** ou **váyika**). Pour nous, il s'agit, dans **vaika**, d'une succession des voyelles **a** et **i** ; dans **váyka**, d'un cas de dévocalisation de la voyelle **i** et, dans **váyika**, de la tendance à privilégier la structure canonique de la syllabe en langues bantu, consonne+voyelle

ou semi-voyelle+voyelle. Les trois orthographes de ce verbe pourraient procéder de différenciations dialectales ou sociolectales.

Cette étude constate, par ailleurs, l'existence de l'augment en kikongo. Lusala doit cela à certains travaux précédemment indiqués, dont ceux de Laman (1936 et 1964) et au livre **Parlons mashi** (2005) de Bashi. Il y a lieu de s'inscrire en faux contre cette option pour cette raison que le phénomène de l'augment est une des caractéristiques des langues de la zone J, zone dont fait partie le mashi, mais non le kikongo.

Cette recherche se rend compte aussi de la valeur phonologique attachée à la quantité vocalique et aux tons, deux aspects supra-segmentaux, généralement fonctionnels en langues bantu.

Quatorze unités consonantiques sont mentionnées : [p], [b], [f], [t], [d], [k], [g], [h], [m], [n], [s], [v], [z] et [l]. La valeur phonologique liée à ces consonnes ressort par le biais de paires minimales.

Il est fait mention des différenciations de prononciation de certaines consonnes. En effet, la consonne [v] de **vùbuka**, signifiant 'faire explosion' s'affricque en pf dans **pfùbuka**. Ce fait est d'ordre dialectal, soutient Lusala. Notons que [bv], [dz], [pf] et [ts], considérées par Laman (1964) et Lusala comme des combinaisons occlusives et fricatives, sont rangées, par les africanistes de l'obédience de Tervuren, dans la catégorie des affriquées.

Le kikongo, observe Lusala, compte deux semi-voyelles : [y] et [w].

En rapport avec les principes de l'écriture égyptienne, deux systèmes sont relatifs à celle-ci, phonétique et auxiliaire.

Les idéogrammes ou signes-paroles et les phonogrammes ou signes-sons sont les éléments constitutifs du système phonétique de l'ancien égyptien. Les premiers sont des signes qui véhiculent des sens à travers des images. Il est ajouté que, souvent, un idéogramme est accompagné d'un signe-son qui indique, de manière précise, le mot dont il est question. Quant aux seconds, les phonogrammes, ils se répartissent en unilitères ou signes alphabétiques, en bilitères ou combinaisons de deux consonnes et en trilitères ou combinaisons de trois consonnes. Observons que, quand bien même les définitions ci-dessus ne font mention que de consonnes, il apparaît, dans les tableaux présentés, des signes habituellement utilisés pour des voyelles, comme **i**, **a** et **A**. Comprendre le lien entre le signe et la transcription, pour le commun des lecteurs, n'est pas évident.

La troisième subdivision de la partie syntaxique porte sur la continuité entre l'égyptien ancien et le kikongo. Des vingt-trois phénomènes linguistiques répertoriés sur le plan comparatif, nous ne disons un mot que sur trois : l'absence de l'article, la voix passive et la déclinaison.

Au volet réservé à la phonologie, une analogie a été établie entre l'article et l'augment. A ce niveau, l'absence de l'article est constatée en ancien égyptien (Gardiner) et en kikongo (Butaye, Seidel et Struyf). Il est, ensuite, révélé que les démonstratifs **pA**, **tA** et **nA**, signifiant 'ce', 'cet' et 'cette', de l'ancien égyptien ont, en égyptien tardif, joué le rôle d'articles définis. Cette découverte séduit. L'histoire de la langue française (Walther von WARTBURG, **Evolution et structure de la langue française**, Berne, éd. Francke, 1967, p. 40) ne renseigne-t-elle pas que le latin classique n'attestait pas d'article, mais que le démonstratif **ille** et **illa** ont, à partir du latin tardif, connu une évolution au terme de laquelle les articles définis **le** et **la** sont nés. S'agit-il d'une coïncidence hasardeuse ou d'un cas de « photocopie » ?

En kikongo, Butaye estime qu'un préfixe verbal (PV) pallie l'absence d'article. Il propose l'exemple de **u mwana mfumu ufwa**, signifiant 'cet enfant-là du chef, celui qui est mort'. Ici, aussi, il est question de démonstratif.

En ce qui concerne la voix passive, il est rapporté que, pour Gardiner, le passif est formé, en ancien égyptien, par l'insertion de **tw** ou de **t** après le radical et que, pour Dereau, la transformation passive procède du remplacement de la terminaison **a** par **wa**.

La démonstration ci-dessus est relativisable. Nombre de types de

dérivation verbale (applicative, causative, réciproque, etc.) s'opèrent sous le même mode. Ils passent par l'insertion, entre le radical verbal et la finale, des suffixes appropriés. Par ailleurs, la phonétique diachronique justifierait difficilement le passage de **tw** ou **t** à **w** ou **u**.

Pour ce qui est de la déclinaison, l'on renseigne que, faute de cas, l'ancien égyptien se sert de l'ordre des mots ou des prépositions pour rendre les fonctions (Gardiner). Quant au kikongo, le recours à des particules ou à des verbes relatifs (sic) remédie à la non fonctionnalité des déclinaisons.

La seconde partie de l'investigation de Lusala, pp. 53-815, est intitulée « Etude lexicologique ». Les données se suivent selon l'ordre alphabétique des transcriptions correspondant aux signes, idéogrammes et phonogrammes de l'ancien égyptien. Concrètement, par rapport à chacune des entrées du lexique, l'on retrouve, successivement, le signe, la transcription et les lexèmes du kikongo, bien nombreux la plupart des cas.

Cette partie se révèle un corpus riche pour des études de diverses orientations. De **Abw**, par exemple, signifiant 'arrêt' et 'cessation', vingt-neuf lexèmes sont proposés. Une approche sémantique, de l'ordre de l'analyse sémique, se déploierait à identifier les sèmes du lexème de l'ancien égyptien et à expliquer leurs liens avec ceux de chacun des vingt-neuf du kikongo. Des considérations socio-culturelles accompagneraient les démonstrations.

La lecture des données lexicologiques, voire lexicographiques, de cet ouvrage n'est pas aisée. Heureusement, l'auteur les fait suivre d'un index (pp. 817-884) des lexèmes du kikongo. Grâce à ce choix, l'on peut partir de tel mot du kikongo pour aller à la découverte du correspondant en ancien égyptien et, du point de vue du kikongo, des différents lexèmes retenus par l'auteur, mû par son intuition de « locuteur-auditeur-natif-idéal » (logique chomskyen), comme devant faire partie du même champ sémantique.

Un autre type d'index, quoique moins aisé à arrêter, serait envisageable dans une édition prochaine. Un non locuteur du kikongo viserait un lexème du français en vue de se lancer à la quête du correspondant en kikongo (et des mots du même champ sémantique) et en ancien égyptien.

Des esprits d'une certaine sensibilité se mettraient à rechercher le lien entre tel idéogramme ou phonogramme et le mot concerné. Des vocations en égyptologie, idée déjà exprimée, surviendraient.

Somme toute, cette publication du père Luka Lusala est bien fouillée et minutieuse. Les nombreuses années consacrées à son élaboration ont porté du bon fruit. Nous osons clore ce propos par un avis humble, la promotion de la recherche en égyptologie peut se porter comme un charme aux côtés d'une foi au proto-bantu. ■